



**Je suis en situation d'obésité, diabétique,
j'ai un cancer ou un autre facteur de risque
de faire une forme grave de Covid-19 : grâce au rappel
vaccinal, je renforce ma protection face au Covid-19**

Les dernières études dont nous disposons montrent que **la protection apportée par le vaccin contre le Covid-19 diminue avec le temps**. Les autorités sanitaires recommandent donc aux personnes qui ont **des risques de faire des formes graves de Covid-19 d'effectuer une dose de rappel**.

POURQUOI UNE DOSE DE RAPPEL ?

Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus.

Pour **relancer l'immunité** et garantir le plus haut niveau de protection face au Covid-19, **une dose de rappel est donc nécessaire**.

QUI SONT LES PERSONNES CONCERNÉES PAR LA DOSE DE RAPPEL ?

La dose de rappel concerne toutes les personnes de 12 ans et plus et ayant un schéma vaccinal initial complet.

Les personnes ayant **des facteurs de fragilité** sont particulièrement concernées car plus à risque de forme grave.

QUELS SONT LES FACTEURS DE FRAGILITÉ (AUSSI APPELÉS COMORBIDITÉS) ?

- maladie cardiovasculaire ;
- diabète ;
- obésité ;
- maladie respiratoire chronique ;
- insuffisance rénale chronique ;
- cancer ;
- maladie hépatique chronique ;
- syndrome drépanocytaire majeur ;
- maladie neurologique ;
- troubles psychiatriques et démence.

Les **personnes ayant une immunodépression congénitale ou acquise** sont également concernées **dès 12 ans**.

QUAND FAIRE LA DOSE DE RAPPEL ?

La dose de rappel doit être faite **dès 3 mois après la dernière dose** du schéma initial, ou **après une infection au Covid-19 si celle-ci a eu lieu après la vaccination**. Pour les adolescents de 12 à 17 ans inclus, la dose de rappel doit être faite dès 6 mois après la dernière injection ou infection au Covid-19. Pour les personnes immunodéprimées, une seconde dose de rappel est administrée, sur avis médical.

Les personnes vaccinées avec Janssen doivent recevoir une injection additionnelle **dès 4 semaines après leur vaccination**, puis une dose de rappel **dès 3 mois après cette dernière**.

En cas d'infection survenue après la vaccination avec Janssen :

- **moins de 15 jours après** : les personnes reçoivent une dose additionnelle **dès 4 semaines** puis une dose de rappel **à partir de 3 mois après cette dernière**.
- **plus de 15 jours après** : les personnes n'ont pas besoin de recevoir une dose additionnelle et ne reçoivent qu'une dose de rappel **à partir de 3 mois après l'infection**.

Les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur vaccination avec Janssen reçoivent une dose de rappel **dès 4 semaines après leur injection**.

AVEC QUELS VACCINS ?

Les rappels vaccinaux sont effectués avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment. Pour les personnes de moins de 30 ans, il est recommandé d'utiliser le vaccin Pfizer-BioNTech.

ET LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE ?

Il est possible de faire le vaccin contre la grippe et le rappel contre le Covid-19 en même temps.

Si les deux vaccins ne sont pas faits au même moment, il n'y a pas de délai à respecter entre les deux.

OÙ FAIRE MON RAPPEL ?

Pour recevoir votre dose de rappel, vous pouvez prendre rendez-vous :

- chez un professionnel de santé proche de chez vous (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme, chirurgien-dentiste, laboratoire de biologie médicale)
- en centre de vaccination ;
- sur www.sante.fr

24/01/2022



Pour en savoir plus sur la dose de rappel contre le Covid-19, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/dose-de-rappel-covid19